

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 11 février 2021.

Date de la séance : 17 février 2021 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 25

Absents avec procuration : 3

Absent : 1

Présents : M. Nicolas BERNARD - Mmes Jacqueline BOLIS - Sandrine BONNET - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Ludovic DEPLAGNE - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAIRE - M. Pierre MESURE - Mme Valérie MONTEIRO - M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL - M. Mickaël VAZ LAVRADOR.

Absents avec procuration : Mme Nastascia ACCOT procuration à M. Hervé PRONONCE - M. Jacques DUBOISSET procuration Mme Sylvie PARIS - M. José MAGALHAES procuration à Mme Karine SOUCHAL

Absent : M. Damien BONJEAN.

Secrétaire de séance : Mme Karine SOUCHAL.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE

N°21/02/17/001**OBJET : Tarifs pour le spectacle «Opticirque» de la Cie Longshow.**

Le dimanche 13 décembre 2020 à l'Espace Verger du Caire, la Ville devait proposer gratuitement aux cendrioux le spectacle « Opticirque » de la Cie Longshow.

Cependant, le confinement et les mesures sanitaires imposés à cette date n'ont pas permis d'en maintenir la programmation.

Aussi, les élus de la Ville ont décidé de l'inclure dans la saison culturelle 2020/2021 et de le reporter au dimanche 7 mars 2021 à 16h à l'espace culturel Les Justes.

Il sera proposé gratuitement aux abonnés de la saison 2020/2021 dans la limite des places disponibles.

Pour les autres spectateurs, il est décidé d'appliquer la même tarification que la délibération N° 20/10/01/003 du 07/10/2020.

Tarif Plein : 10 € : Adultes (sauf festival Juste pour deux mains, et Festival Puy de mômes)

Tarif carte Cézam : 8 € sur présentation de la carte à la billetterie (sauf festival Juste pour deux mains, Festival Puy de mômes et Automnales)

Tarif Réduit : 6 € : Abonnés du Cendre, Abonnés de la Coloc de la culture, Abonnés Baie des Singes, enfants à partir de 12 ans, demandeur d'emploi, personne à mobilité réduite, étudiants, groupes d'au moins 10 personnes (sur justificatif)

Gratuité : Enfants de moins de 12 ans.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Hervé PRONONCE

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 24.02.2021

Reçu en préfecture le 24.02.2021

La Directrice Générale des Services,

Caroline SOULIGOUX.